

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **VIVALTO HOME BELGIUM**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Avenue du Domaine

N° : 13

Boîte :

Code postal : 1190

Commune : Forest

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet : .

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0820.420.456

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

04-09-2020

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 14-06-2022

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2021

au

31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2020

au

31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.2, C-cap 6.3.4, C-cap 6.4.2, C-cap 6.4.3, C-cap 6.5.2, C-cap 6.7.2, C-cap 6.17, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

RAOUX Guillaume

Rue Eugène Manuel 9
75016 PARIS
FRANCE

Début de mandat :

Fin de mandat : 2027-05-11

Administrateur délégué

DEMEUSE Jean Claude

rue de la Ville 13
4367 Crisnée
BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat : 2024-04-04

Administrateur délégué

PETROVIC Nicolas

Reigerstraat 14
1850 Grimbergen
BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat : 2024-04-04

Administrateur délégué

VIVALTO HOME PARTNERS SA

28927929
Route de Longwy 167
1941 LUXEMBOURG
LUXEMBOURG

Début de mandat :

Fin de mandat : 2023-08-05

Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par :

CAILLE Daniel
Rue de la Ronce 36
92410 Ville d'Avray
FRANCE

MAZARS BEDRIJFSREVISOREN - REVISEURS D ENTREPRISES SRL (BE00021)

0428837889
Manhattan Office Tower - Avenue du Boulevard 21 b8
1210 Saint-Josse-ten-Noode
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-05-14

Fin de mandat : 2022-06-14

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

COLLIE François (A02317)
Reviser d'entreprises
Manhattan Office Tower - Avenue du Boulevard 21 8
1210 Saint-Josse-ten-Noode
BELGIQUE

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	<u>1.597.011</u>	<u>1.185.421</u>
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>164.195.926</u>	<u>151.250.309</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	12.254	14.448
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	281.138	376.244
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	214.269	233.288
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	66.870	78.671
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		64.285
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	163.902.534	150.859.616
Entreprises liées	6.15	280/1	163.902.534	150.859.616
Participations		280	163.902.534	150.859.616
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	33.231.175	40.024.785
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	29.826.811	27.292.137
Créances commerciales		40	295.393	227.249
Autres créances		41	29.531.418	27.064.888
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	3.355.214	12.704.108
Comptes de régularisation	6.6	490/1	49.151	28.540
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	199.024.113	192.460.515

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Capital		10/15	<u>44.074.766</u>	<u>42.469.199</u>
Capital souscrit		10/11	28.500.000	28.500.000
Capital non appelé		10	28.500.000	28.500.000
En dehors du capital		100	28.500.000	28.500.000
Primes d'émission		101		
Autres		11		
		1100/10		
		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12	2.051.647	2.051.647
Réserves		13	915.000	833.335
Réserves indisponibles		130/1	915.000	833.335
Réserve légale		130	915.000	833.335
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	12.608.119	11.084.216
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>125.000</u>	<u>125.000</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	125.000	125.000
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		6.8 164/5	125.000	125.000
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	154.824.347	149.866.317
Dettes à plus d'un an	6.9	17	126.370.935	128.327.456
Dettes financières		170/4	126.370.935	128.327.456
Emprunts subordonnés		170	621.922	669.065
Emprunts obligataires non subordonnés		171	16.660.000	16.660.000
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	1.181.162	235.401
Autres emprunts		174	107.907.851	110.762.989
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	27.356.793	20.562.530
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	416.880	225.528
Dettes financières		43	7.934.227	7.627.500
Etablissements de crédit		430/8	7.934.227	7.627.500
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	545.163	1.158.761
Fournisseurs		440/4	545.163	1.158.761
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	123.370	61.688
Impôts		450/3	35.770	18.873
Rémunérations et charges sociales		454/9	87.600	42.815
Autres dettes		47/48	18.337.153	11.489.054
Comptes de régularisation	6.9	492/3	1.096.618	976.331
TOTAL DU PASSIF		10/49	199.024.113	192.460.515

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	6.810.507	6.473.648
Chiffre d'affaires	6.10	70		
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	6.807.507	6.443.263
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	3.000	30.385
Coût des ventes et des prestations		60/66A	3.162.570	3.421.014
Approvisionnements et marchandises		60	8.246	12.817
Achats		600/8	8.246	12.817
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	1.978.694	2.346.857
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	293.449	324.857
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	834.203	605.696
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8		125.000
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	7.977	5.786
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	40.000	
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	3.647.937	3.052.634

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	2.667.643	4.619.744
Produits financiers récurrents		75	2.667.643	3.573.187
Produits des immobilisations financières		750	2.091.006	3.121.045
Produits des actifs circulants		751	576.637	452.142
Autres produits financiers	6.11	752/9		
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		1.046.557
Charges financières		65/66B	4.709.314	4.536.046
Charges financières récurrentes	6.11	65	4.688.994	4.536.046
Charges des dettes		650	4.682.027	4.529.926
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	6.967	6.120
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	20.320	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	1.606.266	3.136.331
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	699	622
Impôts		670/3	699	622
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	1.605.567	3.135.710
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	1.605.567	3.135.710

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	12.689.783	11.241.001
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	1.605.567	3.135.710
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	11.084.216	8.105.292
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2	81.665	156.785
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920	81.665	156.785
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	12.608.119	11.084.216
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	XXXXXXXXXX	1.185.421
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002	1.074.981	
Amortissements	8003	727.676	
Autres	(+)/(-) 8004	64.285	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	1.597.011	
Dont			
Frais de constitution, d'augmentation de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	1.597.011	
Frais de restructuration	204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
	XXXXXXXXXX	
8052P	XXXXXXXXXX	129.305
8022	9.654	
8032		
(+)/(-) 8042		
8052	138.959	
8122P	XXXXXXXXXX	114.857
8072	11.849	
8082		
8092		
8102		
(+)/(-) 8112		
8122	126.705	
211	12.254	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
	XXXXXXXXXX	
8193P	XXXXXXXXXX	481.206
8163	63.858	
8173	16.003	
(+)/(-) 8183		
8193	529.060	
8253P	XXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
(+)/(-) 8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXX	247.917
8273	82.877	
8283		
8293		
8303	16.003	
(+)/(-) 8313		
8323	314.791	
(24)	214.269	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	121.303
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	121.303	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXX	42.633
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	11.801	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	54.434	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	66.870	

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	64.285

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8166		
8176		
8186	-64.285	
8196		

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice**

8256P	XXXXXXXXXX	
-------	------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8216		
8226		
8236		
8246		

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8256		
8326P	XXXXXXXXXX	

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8276		
8286		
8296		
8306		
8316		

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326		
------	--	--

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(27)		
------	--	--

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	148.807.969
8361	13.217.918	
8371	175.000	
(+)/(-) 8381		
8391	161.850.887	
8451P	XXXXXXXXXX	2.051.647
8411		
8421		
8431		
(+)/(-) 8441		
8451	2.051.647	
8521P	XXXXXXXXXX	
8471		
8481		
8491		
8501		
(+)/(-) 8511		
8521		
8551P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8541		
8551		
(280)	163.902.534	
281P	XXXXXXXXXX	
8581		
8591		
8601		
8611		
(+)/(-) 8621		
(+)/(-) 8631		
(281)		
8651		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
AKAPELLA 0870764941 Association sans but lucratif Parallelweg 10 1880 Kapelle-op-den-Bos BELGIQUE	Actions nominatives	1	100		2021-12-31	EUR	150.984	19.685
AKAPELLA devenue BUITENHOF 0453581304 Société anonyme Papestraat 24 2930 Brasschaat BELGIQUE	Actions nominatives	19.840	100		2021-12-31	EUR	10.465.257	168.873
AU VERT BOCAGE - VIVALTO HOME 0433536550 Société anonyme RUE DU PLOPE 12 4430 Ans BELGIQUE	Actions nominatives	8.536	100		2021-12-31	EUR	2.006.067	458.044
AUX HIRONDELLES 0473658423 Société anonyme Voie de l'Ardenne 77 4053 Embourg BELGIQUE	Actions nominatives	1.574	100		2021-12-31	EUR	1.890.127	263.349
AUX LILAS DE BONLEZ 0459968951 Société anonyme RUE BAS-BONLEZ 57 1325 Chaumont-Gistoux BELGIQUE	Actions nominatives	45.731	100		2021-12-31	EUR	2.345.917	83.715
CARDAN BEHEER 0658730364 Société anonyme Kruisbooglaan 19 2960 Brecht BELGIQUE	Actions nominatives	1.500	100		2021-12-31	EUR	1.174.896	-4.944

CKLC IMMO 0808947435 Société privée à responsabilité limitée Avenue Floréal 53 1180 Uccle BELGIQUE	Actions nominatives	58.882	100		2021-12-31	EUR	4.177.391	17.557
COUROS 0866041338 Société à responsabilité limitée Square Philippe Gilbert 2 4920 Aywaille BELGIQUE	Actions nominatives	20	100		2021-12-31	EUR	733.034	241.221
COURTIS 0537221335 Société à responsabilité limitée Square Philippe Gilbert 2 4920 Aywaille BELGIQUE	Actions nominatives	3.504	100		2021-12-31	EUR	3.511.061	-24.234
DE MOLEN 0442827764 Société anonyme Patruijzenstraat 112 9940 Evergem BELGIQUE	Actions nominatives	750	100		2021-12-31	EUR	1.164.825	347.842
DE VRIENDEN VAN HOF VAN SCHOTEN 0526901129 Association sans but lucratif Botermelkdijk 282 2900 Schoten BELGIQUE	Action nominative	1	100		2021-12-31	EUR	2.854	-6.364
FAMILIEHOF 0474243193 Association sans but lucratif Provinciale Steeweg 323 2627 Schelle BELGIQUE	Actions nominatives	1	100		2021-12-31	EUR	-1.161.802	-196.073
FAMILIEHOF ASSISTENTIEWONINGEN 0556861162 Association sans but lucratif Provinciale Steenweg 323 2627 Schelle BELGIQUE	Actions nominatives	1	100		2021-12-31	EUR	-1.088.177	-336.275
GEROSIN 0423518727 Société anonyme Doornenstraat 12 8520 Kuurne BELGIQUE	Actions nominatives	1.112	100		2021-12-31	EUR	2.186.835	-105.251

HOF VAN SCHOTEN 0501918481 Société anonyme Botermelkdijk 282 2900 Schoten BELGIQUE	Actions nominatives	150	100		2021-12-31	EUR	417.522	70.041
JARDIN DU COEUR 0729782864 Société anonyme Rue de Magnée 82 4620 Fléron BELGIQUE	Actions nominatives	190	100		2021-12-31	EUR	67.716	132.291
L AGE D OR 0444792411 Société anonyme RUE DE MARCHE 89 6600 Bastogne BELGIQUE	Actions nominatives	6.048	100		2021-12-31	EUR	353.640	4.516
L'ETRIER D'ARGENT 0472999120 Société anonyme RUE ARDENELLE 35 5140 Sombreffe BELGIQUE	Actions nominatives	27.950	100		2021-12-31	EUR	1.985.278	159.307
LA TONNELLE 0431602587 Société anonyme RUE DE LANDEN 107 4280 Hannut BELGIQUE	Actions nominatives	28.762	100		2021-12-31	EUR	3.375.136	236.722
LE CENTENAIRE 0426101796 Société anonyme Rue Gendebien 186 6200 Châtelet BELGIQUE	Actions nominatives	4.100	100		2021-12-31	EUR	1.800.696	85.759
LE CLOS DES ROSES 0438414066 Société anonyme RUE DES ECOLES 53 4171 Poulseur BELGIQUE	Actions nominatives	194.756	100		2021-12-31	EUR	2.793.946	237.368
LE REPOS FLEURI 0428828486 Société anonyme rue Méarouille 1 4000 Liège BELGIQUE	Actions Nominatives	750	100		2021-12-31	EUR	1.562.086	103.295
MAISON DE REPOS DE LA MAISON DIEU 0428080497 Société anonyme RUE ERNEST GILOT 67 4520 Wanze BELGIQUE	Actions nominatives	273.543	100		2021-12-31	EUR	3.206.127	146.371

MERIDIENNE 0432683346 Société anonyme Rue du Village 13 5081 Saint-Denis-Bovesse BELGIQUE	Actions nominatives	429	100		2021-12-31	EUR	3.332.197	294.715
MOLENHEIDE WZC 0810616132 Société anonyme Turnhoutsebaan 611 2110 Wijnegem BELGIQUE	Actions nominatives	3.698	100		2021-12-31	EUR	1.940.779	252.035
PRINSENHOF 0644497395 Association sans but lucratif Heerbaan 375 3582 Koersel BELGIQUE	Actions nominatives	1	100		2021-12-31	EUR	-1.036.164	-360.777
RAPSODE 0431759965 Société anonyme Rue du Buisenet 12 7604 Brasmenil BELGIQUE	Actions nominatives	1.400	100		2021-12-31	EUR	4.363.584	326.766
RESIDENCE LEOPOLD 0451294082 Société anonyme Chaussée de Charleroi 136 1370 Jodoigne BELGIQUE	Actions nominatives	1.250	100		2021-12-31	EUR	-172.853	24.416
RESIDENCE PIC AU VENT 0447178314 Société anonyme rue Le Moulin 65 7500 Tournai BELGIQUE	Actions nominatives	5.502	100		2021-12-31	EUR	866.203	109.085
RESIDENTIE FELICITE 0453300893 Société anonyme Vlinderlei 11 2900 Schoten BELGIQUE	Actions nominatives	750	100		2021-12-31	EUR	194.680	215.449
SENIORIE BRAINE LE CHATEAU 0448185431 Société anonyme Rue Auguste Latour 43 k 1440 Braine-le-Château BELGIQUE	Actions nominatives	300	100		2021-12-31	EUR	4.711.730	6.604
SKOPOS BIOU 0503815228 Société anonyme Provinciale Steenweg 323 2627 Schelle BELGIQUE	Actions nominatives	19.840	100		2021-12-31	EUR	32.554	-25.525

VESPER 0435463385 Société anonyme Avenue du Domaine 13 1190 Forest BELGIQUE	Actions nominatives	500	100		2021-12-31	EUR	60.701	-33.392
VIVALTO IMMO 0824102102 Société anonyme rue du Plope 12 4430 Ans BELGIQUE	Actions nominatives	831.929	1,95	98,05	2021-12-31	EUR	43.324.368	474.634
VIVALTO LEASE 0672832481 Société anonyme Avenue du Domaine 13 1190 Forest BELGIQUE	Actions nominatives	7.500	100		2021-12-31	EUR	49.344.119	384.849
VIVALYS 0433712239 Société anonyme Boulevard de la Woluwe, 106 1200 Woluwé-Saint-Lambert BELGIQUE	Actions nominatives	1.000	100		2021-12-31	EUR	-5.638.349	-946.735

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

- Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
- Actions et parts - Montant non appelé
- Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

- Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

- Avec une durée résiduelle ou de préavis
 - d'un mois au plus
 - de plus d'un mois à un an au plus
 - de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

CHARGES A REPORTER

Exercice
49.151

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	28.500.000
(100)	28.500.000	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

 Actions sans désignation de valeur nominale

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	28.500.000	5.700.000
8702	XXXXXXXXXX	5.700.000
8703	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	3.360.000
8741	4.000.000
8742	88.889
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

PROVISION AUTRES RISQUES ET CHARGES

Exercice
125.000

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	416.880
Emprunts subordonnés	8811	47.144
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	369.736
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	(42)	416.880
--	------	----------------

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	59.023.678
Emprunts subordonnés	8812	203.149
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	13.300.000
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	815.530
Autres emprunts	8852	44.705.000
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	8912	59.023.678
--	------	-------------------

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	67.347.257
Emprunts subordonnés	8813	418.773
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	3.360.000
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	365.633
Autres emprunts	8853	63.202.851
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

	8913	67.347.257
--	------	-------------------

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
	109.458.749
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	109.458.749

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
 - Impôts
 - Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
9072	
9073	
450	
9076	
9077	
	35.071
	699
	87.600

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

- CHARGES A IMPUTER
- PRODUITS A REPORTER

Exercice
1.078.040
18.579

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****CHIFFRE D'AFFAIRES NET**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	3	3
9087	2,7	3,5
9088	4.978	6.224
620	207.095	270.098
621	48.739	56.858
622	11.723	11.327
623	25.892	-13.426
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		125.000
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	4.966	5.786
Autres	641/8	3.011	0
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

AUTRES FRAIS FINANCIERS

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
	6.967	6.120

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	3.000	1.076.942
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	3.000	30.385
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	3.000	385
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		30.000
Produits financiers non récurrents	(76B)		1.046.557
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		1.046.557
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	60.320	
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	40.000	
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	40.000	
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	20.320	
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668	20.320	
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

- Dépenses non admises hors impôt (ajout base imposable)
- Révenus définitivement taxés (diminution base imposable)

Codes	Exercice
9134	699
9135	
9136	
9137	699
9138	
9139	
9140	
	46.022
	-1.649.271

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Néant

Exercice
0

Sources de latences fiscales

- Latences actives
 - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 - Autres latences actives
 - Revenus définitivement taxés reportés
- Latences passives
 - Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	6.644.004
9142	2.121.272
	4.522.732
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

- A la société (déductibles)
- Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146		
9147	64.826	85.099
9148	28.800	28.980

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	1.530.427
91821	1.300.000
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

91612

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

91812

109.940.005

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

135.600.000

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

91912

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS****ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSON D'IMMOBILISATIONS****MARCHÉ À TERME**

Marchandises achetées (à recevoir)

9213

Marchandises vendues (à livrer)

9214

Devises achetées (à recevoir)

9215

Devises vendues (à livrer)

9216

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées
Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Cautions solidaire de sociétés liées vis-à-vis de ING

Prinsenhof : Vivalto Home Belgium SA a signé une lettre de confort par laquelle elle s'engage inconditionnellement et irrévocablement à apporter un soutien financier adéquat à son association l'association Prinsenhof WZC jusqu'à l'AgO tenue en 2023

Familiehof : Vivalto Home Belgium SA a signé une lettre de confort par laquelle elle s'engage inconditionnellement et irrévocablement à apporter un soutien financier adéquat à son association l'association Familiehof WZC jusqu'à l'AgO tenue en 2023

La société est membre d'une unité TVA. En cette qualité, elle est solidairement tenue vis-à-vis de l'Etat du paiement des éventuelles dettes en matière de TVA, du fait des opérations des autres membres de l'unité TVA.

Rés.Prince Léopold : Vivalto Home Belgium SA a signé une lettre de confort par laquelle elle s'engage inconditionnellement et irrévocablement à apporter un soutien financier adéquat à la Rés.Prince Léopold jusqu'à l'AgO tenue en 2023

Vivalys : Vivalto Home Belgium SA a signé une lettre de confort par laquelle elle s'engage inconditionnellement et irrévocablement à apporter un soutien financier adéquat à son association la SA Vivalys jusqu'à l'AgO tenue en 2023

Mandat de gage sur fonds de commerce en garantie d'engagements de tiers (VIVALTO LEASE) dans le cadre de l'opération RIVAGE, pour un montant global de 135.600.000 € n'ayant pas encore fait l'objet d'une division par société concernée.

Vesper : l'actionnaire unique, Vivalto Home belgium, a signé une lettre de confort par laquelle il s'engage inconditionnellement et irrévocablement à apporter un soutien financier et adéquat à sa filiale la société Vesper jusqu'à l'AgO tenue en 2023

Exercice
1.497.500

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)	163.902.534	150.859.616
(280)	163.902.534	150.859.616
9271		
9281		
9291	29.531.418	27.064.888
9301		
9311	29.531.418	27.064.888
9321		
9331		
9341		
9351	126.210.497	121.784.176
9361	107.907.851	110.762.989
9371	18.302.646	11.021.187
9381	109.940.005	107.552.328
9391		
9401		
9421	2.091.006	3.121.045
9431	576.637	452.142
9441		
9461	3.611.372	3.569.527
9471		
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune transaction n'est reprise dans cette annexe

Exercice
0

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	4.839
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations
Lors de l'approbation des comptes arrêtés au 31/12/2021, le 14/06/2022, l'assemblée générale de vivalto Home belgium a décidé de l'exemption de sous consolidation pour les exercices clôturés au 31/12/2021 et au 31/12/2022.

Les comptes consolidés sont établis par la SA VIVALTO HOME PARTNERS SA.

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

VIVALTO HOME PARTNERS SA
00207926
Route de Longwy 167
1941 Luxembourg
LUXEMBOURG

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

Vivalto Home PARTNERS SA
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
28927929
Route de Longwy 167
1941 Luxembourg
LUXEMBOURG

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

VIVALTO HOME PARTNERS SA
Route de Longwy 167
1941 Luxembourg
LUXEMBOURG

RELATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE DONT LA SOCIÉTÉ EST À LA TÊTE EN BELGIQUE AVEC LE (LES) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

MENTIONS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3:65, §4 ET §5 DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

Emoluments du (des) commissaire(s) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés) pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe dont la société qui publie des informations est à la tête

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies auprès de ce groupe par des personnes avec lesquelles le (les) commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9507	213.405
95071	900
95072	
95073	4.417
9509	
95091	
95092	
95093	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation sont identiques à celles de l'exercice précédent à l'exception de l'activation de frais de développement de l'activité (voir frais établissement et immobilisations en cours)

Les livres de la société sont tenus selon les critères d'une comptabilité complète, conforme aux prescriptions légales du droit comptable. Les livres journaux nécessaires, ainsi que le livre central et le livre d'inventaire sont utilisés à cet effet et archivés suivant les dispositions de l'Arr.Roy. du 07/02/2005 dans le cadre de la simplification administrative. Le plan comptable est appliqué conformément à la législation. Les documents comptables sont tenus à jour au siège social, Avenue Hermann-Debroux 15A à 1160 Bruxelles.

Sous réserve d'exceptions prévues dans la loi, il n'y a pas de compensations financières entre les dettes et les créances ou entre les profits et les coûts.

Actifs et passifs sont en principe valorisés à la valeur nominale du prix d'achat - de production ou de mise de fonds, à moins que ce soit mentionné autrement. Toute partie du bilan est valorisée séparément.

Les comptes de régularisation actifs et passifs sont comptabilisés sur base de prévisions de réalisation prudentes. Les bénéfices ne sont comptés qu'au moment ils se sont réalisés. En l'espèce la réception (provisoire ou définitive) d'un bâtiment vendu ou la réception (provisoire ou définitive, mais officielle) lors la vente d'une partie d'un bâtiment est considérée comme une réalisation du point de vue comptable. Des provisions sont systématiquement prises, concernant tous les risques et toutes les charges connues, également sur base de prévisions de réalisation prudentes. Suivant leur nature, celles-ci visent à couvrir les pertes ou les coûts, nettement décrits, qui sont probables ou sûrs à la date d'établissement du bilan, mais dont le montant n'est pas encore sûr.

Eventuellement, les dévaluations constatées des actifs sont exprimées (définitivement ou non) par l'application de réductions de valeur.

Le cas échéant, la société peut réévaluer les immobilisations corporelles et financières, à condition que la valeur d'après le rendement dépasse de façon définitive et durable la valeur comptable. Pour les actifs, ayant une durée de vie limitée, cette réévaluation est amortie, conformément à un plan d'amortissement.

Les pertes ou les charges par rapport aux exercices clos, qui sont connues seulement après la date de clôture du bilan, mais avant la date où le conseil rédige les comptes annuels, sont mises à la charge de l'année écoulée.

Les transactions en monnaie étrangère sont comptabilisées à l'aide du taux de conversion réel. Les différences de changes réalisés sur des monnaies étrangères sont enregistrées dans le compte des résultats (classe 65/75). Lors la clôture de l'exercice, au cas que le total des écarts de conversion non-réalisés sur des postes monétaires ouvertes dans le bilan est à charge de la société, ce solde est transféré au compte de résultats à charge du résultat annuel (classe 65). En revanche, un écart de conversion latent, mais favorable, est comptabilisé au passif du bilan (classe 49, comptes de régularisation), notamment dans le souci d'une valorisation prudente des actifs et passifs de la société. Il est à noter que la société actuellement n'est pas exposée à quelconque risque de différence de change.

Les règles d'évaluation sont appliquées systématiquement d'un exercice à l'autre, selon le même principe. Cependant il arrive que les critères soient modifiés, au moment où il y a un changement important d'activités, de structure du capital ou de circonstances économiques ou technologiques et que les anciens critères ne répondent plus à l'objectif de l'image fidèle des comptes annuels. Les changements qui en résultent sont justifiés dans un commentaire dans les comptes annuels.

A partir du 1er janvier 2021, Les frais d'établissements enregistrent les frais liés à l'acquisition des participations et des honoraires et frais liés aux personnes en charge de développer l'activité. Cette modification des règles d'évaluation a entraîné un résultat bénéficiaire complémentaire de 315.261,67 € sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2021.

Les frais d'établissement (frais acquisition et développement des participations) sont amortis à 33,33% sur base annuelle et de manière linéaire.

Les immobilisations incorporelles sont amorties à min.20% et maximum 33,33% sur base annuelle et de manière linéaire.

Les immobilisations corporelles sont amorties comme suit :

- Matériel de bureau (informatique) à 33,33% sur base annuelle et de manière linéaire.
- Matériel roulant à 20% sur base annuelle et de manière linéaire.

Les immobilisations en cours sont représentatives des frais d'acquisition de participations. A la date du 31.12, les frais exposés pour acquérir les participations sont examinés individuellement et sont maintenus si l'acquisition est toujours en cours, reclassés en frais d'établissement si l'acquisition a été concrétisée ou pris en charge si l'acquisition a été abandonnée courant de l'exercice. Elles ne sont amorties qu'une fois les acquisitions effectivement réalisées.

Pour le conseil d'administration,

Guillaume RAOUX
Administrateur délégué

VIVALTO HOME PARTNERS SA,
Administrateur-délégué
Daniel CAILLE
Représentant permanent

Nicolas PETROVIC
Administrateur délégué

Jean-Claude DEMEUSE
Administrateur délégué

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Déclaration du Conseil d'Administration :

Evènements de l'année 2021

Le début de l'année 2021 a essentiellement été marqué par la campagne de vaccination (pour les résidents et les collaborateurs des filiales de la société) contre le Covid 19.

Au terme de cette campagne, le nombre de cas observés parmi les résidents a rapidement diminué, ceux observés étant pour la plupart asymptomatiques ou accompagnés de symptômes légers.

Toutes les mesures sanitaires définies par les autorités ont été scrupuleusement respectées.

La crise sanitaire a induit une diminution du taux d'occupation, la fréquentation la plus basse ayant été observée dans les filiales de la société au cours des premiers mois de 2021.

Cependant, le taux d'occupation a graduellement réaugmenté pour revenir à un niveau normatif à la fin de l'année 2021.

Evènements post clôture

Les premières semaines de 2022 sont essentiellement marquées par la volatilité sur les marchés de l'énergie.

Bien que le coût du gaz, du mazout et de l'électricité se soient matériellement appréciés, cette situation n'a pas vocation à déstabiliser l'équilibre financier des filiales et donc de la société.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

VIVALTO HOME BELGIUM

Société anonyme
Avenue du Domaine, 13 à 1190 Forest
BCE : 0820.420.456 - RPM : Bruxelles
(ci-après la "Société")

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité d'administrateurs de la Société, nous avons l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire de la Société, sur la gestion de la Société au cours de l'exercice social écoulé clôturé le 31 décembre 2021.

A. Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 3 : 6, 1° C.S.A)

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 décembre 2021 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ces comptes annuels, le conseil d'administration a appliqué les mêmes règles d'évaluation que celles retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice antérieur.

Les principaux postes des comptes annuels de la Société sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

1. Compte de résultats

Le **résultat d'exploitation** fait apparaître, au 31 décembre 2021, un bénéfice de 3.647.937,16 € (contre un bénéfice de 3.052.633,70 € l'exercice précédent) :

- les autres produits d'exploitation de la Société s'élevait à **6.810.506,86 €** contre 6.473.647,55 € au 31 décembre 2020 ;
- les charges opérationnelles s'élevaient à **3.162.569,70 €** contre 3.421.013,85 € l'exercice précédent ;
- Un produit d'exploitation non récurrent est inclus pour 3.000,00 €, représentant une plus-value de réalisation d'immobilisé et une charge d'exploitation non récurrente est actée pour 40.000,00 €.

Le **résultat financier** affiche, au 31 décembre 2021, une charge nette de 2.041.671,26 € provenant essentiellement des charges sur l'emprunt obligataire et les avances reçues et octroyées aux filiales (contre un produit net de 83.697,77 € l'exercice précédent) :

- les produits financiers s'élevaient au 31 décembre 2021 à 2.667.642,66 € ;
- les charges financières s'élevaient à 4.688.993,99 €.
- Les produits financiers ne comprennent aucun produit non récurrent mais les charges financières incluent une charge non récurrente de 20.319,93 €.

Le **résultat courant avant impôts** fait ainsi apparaître, au 31 décembre 2021, un bénéfice de 1.606.265,90 €, contre un bénéfice de 3.136.331,47 € l'exercice précédent.

Après une charge fiscale d'impôt estimé de 698,54 € pour l'exercice, les comptes annuels de la Société clôturés au 31 décembre 2021 présentent un résultat de l'exercice bénéficiaire de 1.605.567,36 € contre un bénéfice de l'exercice précédent de 3.135.709,70 €.

Ce bénéfice de 1.605.567,36 €, ajouté au bénéfice reporté de l'exercice précédent de 11.084.215,75 € donne un bénéfice net à affecter de 12.689.783,11 € que le Conseil d'administration propose d'affecter comme suit :

Dotation réserve légale	81.664,51 €
Bénéfice à reporter	12.608.118,60 €

2. Bilan

Le **capital social** de la Société, est inchangé à 28.500.000 € au 31 décembre 2021.

Les **frais d'établissement** cumulaient 1.597.011,04 € au 31 décembre 2021 contre 1.185.421,05 € l'exercice précédent.

Les **immobilisations incorporelles** (comprenant les logiciels, les frais exposés pour l'identité du groupe et le site internet) atteignaient 12.253,66 € contre 14.448,29 € au 31 décembre 2020.

Les **immobilisations corporelles** représentaient 281.138,46 € au 31 décembre 2021, contre 376.244,33 € au 31 décembre 2020.

Les **immobilisations financières** s'élevaient à 163.902.534,32 € au 31 décembre 2021, contre 150.859.616,32 € l'exercice précédent, l'augmentation résultant de l'acquisition de la majorité des actions des sociétés Couros, Courtis et Residentie Felicite.

Une **plus-value de réévaluation** reste actée sur la participation « Le Centenaire » à concurrence de 2.051.647,47 €, montant inchangé en 2021, pour corriger la sous-évaluation de cette participation, née de la fusion avec Souches du Centenaire.

La **réserve légale** s'élevait à 915.000,00 € au 31 décembre 2021, incluant la dotation de l'exercice.

Les **créances** à un an au plus représentaient 29.826.810,83 € au 31 décembre 2021 (contre 27.292.137,03 € l'exercice précédent), tandis que les **dettes** globales s'élevaient à 154.824.346,51 € dont 126.245.004,16 € d' « autres dettes » (contre des dettes globales de 149.866.316,55 € fin de l'exercice précédent).

Ces « autres dettes » représentent principalement des dettes vis-à-vis des filiales de la Société et une partie de ce montant soit 107.907.850,99 € a été maintenue en dettes à plus d'un an à notre bilan.

Le **total du bilan** s'élevait quant à lui à 199.024.112,58 € au 31 décembre 2021, contre 192.460.515,26 € fin décembre 2020.

B. Evolution des affaires de la Société (art. 3 : 6, 1° C.S.A)

1. Faits marquants de l'exercice écoulé

Le conseil d'administration indique que l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020 a été marqué par les faits suivants :

Le 6 janvier 2021, la société a réalisé l'acquisition du fonds de commerce de Buitenhof vzw via sa filiale Akapella NV (BCE : 0453.581.304).

Le 23 mars 2021, la Société a acquis l'intégralité des actions représentant le capital des SRL Couros (BCE : 0866.041.338) et SRL Courtis (BCE : 0537.221.335).

Mi mai 2021, notre filiale l'Age d'Or a pris possession de son nouvel immeuble à Bastogne et a acquis le fonds de commerce de notre filiale l'Age d'Argent afin de rassembler les deux exploitations sous un même toit.

Dans la nuit du 14 au 15 juillet 2021, notre filiale Le Clos des Roses a été gravement endommagée suite aux inondations qui ont frappé la vallée de l'Ourthe en province de Liège. Nos résidents ont dû être déplacés dans d'autres maisons du groupe pendant plusieurs mois, le temps de remettre les installations de cette résidence en état.

Le 9 novembre 2021, la Société a acquis, l'intégralité des actions représentant le capital de la BV Residentie Felicite (BCE : 0453.300.893).

En décembre 2021, la SA L'Age d'argent et la VZW Eigen Tijd qui avaient cédé précédemment leur exploitation à d'autres sociétés du groupe, ont été liquidées.

Le début de l'année 2021 a essentiellement été marqué par la campagne de vaccination (pour les résidents et les collaborateurs des filiales de la société) contre le Covid 19. Au terme de cette campagne, le nombre de cas observés parmi les résidents a rapidement diminué, ceux observés étant pour la plupart asymptomatiques ou accompagnés de symptômes légers. Toutes les mesures sanitaires définies par les autorités ont été scrupuleusement respectées.

La crise sanitaire a induit une diminution du taux d'occupation, la fréquentation la plus basse ayant été observée dans les filiales de la société au cours des premiers mois de 2021. Cependant, le taux d'occupation a graduellement réaugmenté pour revenir à un niveau normatif à la fin de l'année 2021.

Enfin, de manière générale, nous avons comme précédemment, poursuivi l'intégration opérationnelle des sociétés acquises les années précédentes et l'année en cours mais aussi consacré du temps à l'implémentation des systèmes informatiques de gestion (comptabilité, gestion interne et contrôle de gestion) notamment suite aux modifications importantes de facturation en Flandres et œuvré au renouvellement du « Pipeline » d'acquisition, lesquelles s'annoncent encore nombreuses sur l'année 2022.

2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Les principaux facteurs de risques auxquels est confrontée la Société sont :

(a) Risques opérationnels

Risques clients : La Société a pour principale activité la détention de participations et la fourniture de services divers à ses filiales, de sorte que les risques liés aux clients tiers externes à la Société est nul. En revanche, l'insolvabilité, le non-paiement de ses filiales, et l'allongement des délais de paiement au niveau des filiales peuvent avoir un impact négatif sur les résultats, les activités, la situation financière et la croissance de la Société. En outre, la Société peut être influencée par les risques auxquels ses filiales exploitant des établissements pour personnes âgées sont confrontées. Par ailleurs, le fait que toutes les chambres des filiales opérationnelles ne soient pas louées peut avoir un impact très défavorable pour les filiales et donc indirectement pour le Groupe. En temps normal, ce risque est quasi nul puisque le taux de remplissage de la plupart des filiales de la Société reste proche des 99 %. En 2020 et 2021, le taux d'occupation des filiales de la Société a été impacté par la crise sanitaire du Covid 19, et est revenu à son niveau normatif au cours du premier trimestre de 2022..

Enfin, les filiales ne sont pas à l'abri de réclamations de la part de leurs résidents, par exemple suite à des abus ou actes isolés du personnel. De ce fait, la responsabilité des filiales de la Société peut être mise en cause, de sorte qu'elle peut être amenée à devoir payer des dommages et intérêts ou transiger pour résoudre les litiges éventuels.

Risques fournisseurs : La Société est partenaire de plusieurs fournisseurs de services importants. La perte d'un partenariat pourrait avoir une incidence sur les activités et la rentabilité de la Société.

Risques liés au personnel : La Société occupe peu de personnel, de sorte que son risque y afférent est très faible. Toutefois, ses filiales recourent aux services de beaucoup de personnel et comme les charges de personnel représentent une part importante des dépenses des filiales, une augmentation de ces charges (en raison de changement de la législation, de la politique ou de tensions dans le secteur) pourrait avoir une incidence importante sur leurs marges d'exploitation et avoir un impact négatif sur leurs activités, leur situation financière, leurs résultats et leur croissance, et donc indirectement sur ceux de la Société.

Risques liés aux acquisitions de sociétés : Depuis sa création, la Société a une croissance rapide et significative par l'acquisition de sociétés actives dans le secteur des établissements pour personnes âgées. Ces acquisitions entraînent des risques opérationnels et managériaux liés à l'intégration de ces nouvelles sociétés, ainsi que des obligations financières liées aux paiements des « earn-outs », et au remboursement des crédits contractés pour l'acquisition de ces sociétés.

En outre, lorsque la Société réalise une acquisition, elle fait réaliser un audit juridique, financier, immobilier et opérationnel par des experts et essaie toujours de négocier un maximum de garanties. Même si par le passé aucun appel à garanties important n'a été effectué, malgré toutes les précautions prises, la Société ne peut assurer que des risques non révélés par les audits et non couverts par les garanties ne la pénaliseront pas après une acquisition.

(b) Risques liés à la concurrence

Le marché sur lequel la Société est présente connaît une concurrence relative en ce sens que les places en maison de repos sont en nombre limité au point que la Société est parfois contrainte de recourir à des listes d'attente.

(c) Risques liés à des facteurs externes

La Société peut être affectée par de nombreux facteurs de risques externes, tels que les changements dans la législation, l'inflation, la possibilité d'une récession économique, l'instabilité politique ou des marchés financiers, les catastrophes naturelles, le terrorisme et la guerre. La Société ne peut pas garantir qu'elle sera en mesure de développer et d'appliquer des mesures qui lui permettront d'anticiper, de gérer et de maîtriser ces risques. Si elle n'y parvient pas, sa situation financière, ses résultats et sa croissance ainsi que ceux de ses filiales risquent d'être compromises.

(d) Risques liés à l'environnement macro-économique

Bien que la Société et ses filiales soient capables, dans une certaine mesure, de se protéger contre les différents cycles économiques, leurs activités pourraient être affectées par l'évolution de l'environnement macro-économique, et en particulier par des changements dans l'État, la Sécurité sociale, les politiques économiques et la solvabilité des Régions. Les services fournis par les filiales de la Société, le prix et la marge qu'elles sont en mesure d'atteindre sont directement liés au niveau de la solvabilité du débiteur, qui lui-même peut être affecté par l'évolution des conditions macro-économiques.

(e) Risques liés au taux d'intérêt et de nature financière

La Société et ses filiales sont parties à de nombreux et importants contrats de crédit. Le risque lié au taux d'intérêt est généré essentiellement par des financements qui portent intérêt à taux variable. La Société développe à cet égard une politique pour limiter l'impact d'une augmentation des taux d'intérêt et reste attentive à l'exposition des membres du Groupement VIVALTO HOME au risque lié au taux d'intérêt. Elle évalue régulièrement le niveau de couverture mis en place ainsi que le bien-fondé de la dette sous-jacente.

Par ailleurs, la Société est actuellement débitrice à l'égard de sociétés liées à concurrence d'un total de 126.210.497,45 €. La SA VIVALTO HOME PARTNERS, en sa qualité d'actionnaire majoritaire de la Société, et les filiales créancières n'entendent pas réclamer un remboursement intégral et immédiat, et n'ont aucun intérêt à mettre leur filiale et société-mère en difficulté en ce faisant. Une partie importante de cette dette a d'ailleurs fait l'objet d'inscriptions pour un remboursement à plus d'un an, soit à concurrence de 107.907.850,99 €.

(f) Risques liés à la sous-traitance et risques juridiques

La Société et ses filiales utilisent épisodiquement des sociétés de conseil lorsqu'elles ont besoin de compétences ou de prestations spécifiques. Même si ce risque reste marginal, un risque de défaillance de ceux-ci subsiste. Par ailleurs, à la connaissance du conseil d'administration, il n'existe pas à ce jour de fait exceptionnel ou de litige pouvant avoir, ou ayant eu dans le passé, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la Société ou de ses filiales.

(g) Risques spécifiques liés aux filiales de la Société

La Société, étant une société holding, est en outre soumise indirectement aux mêmes risques que ses filiales. Les risques spécifiques et non mentionnés ci-avant auxquels ces filiales sont confrontées sont les suivants :

- *Risques liés aux autorisations de fonctionner*

La totalité des activités de la Société est soumise à des autorisations de fonctionner délivrées par les pouvoirs publics régionaux. A la connaissance du conseil d'administration, la Société dispose de toutes les autorisations nécessaires à l'exploitation d'un établissement pour personnes âgées et ces autorisations sont, à ce jour, non limitées dans le temps pour autant que les normes prévues par les Codes tant Wallon que Bruxellois de l'action sociale et de la santé soient respectées.

Comme les autorisations d'exploiter pareil établissement sont limitées, et que la Société envisage d'agrandir certains de ses établissements, elle sera contrainte d'attendre que des lits se libèrent ou de « racheter » des lits existants et devra en outre respecter la lourde et complexe procédure permettant de se voir octroyer une autorisation pour des lits supplémentaires.

- *Risques liés aux financements INAMI*

Les activités des filiales opérationnelles de la Société bénéficient de financements INAMI. Ces financements constituent une part importante de leurs revenus, de sorte que leur continuité en dépend en grande partie. Leur gestion et les formalités à accomplir pour les percevoir étant lourdes et complexes, les filiales ne sont pas à l'abri d'une erreur d'un membre du personnel ou même de l'INAMI ou des mutuelles. De manière générale, en cas de refus de l'INAMI d'octroyer lesdits financements, en cas de sanction, de réduction des financements ou en cas de changement de politique à cet égard, la continuité des filiales et donc de la Société pourraient être mises en péril.

- *Risques liés à la réputation des filiales de la Société*

Le succès continu de la Société dépend de sa capacité à maintenir sa bonne réputation de professionnalisme, d'intégrité et d'indépendance. La Société veille constamment à la qualité de ses services et accorde une priorité absolue sur le respect strict des valeurs éthiques dans la conduite de ses affaires.

3. Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière

Le conseil d'administration signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière, notamment concernant les questions d'environnement et de personnel, qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

C. Evénements marquants survenus après la clôture de l'exercice (art. 3 : 6, 2° C.S.A)

Outre ce qui a été éventuellement évoqué dans le présent rapport par ailleurs, les événements marquants suivants sont survenus depuis le 31 décembre 2021 :

Les premières semaines de 2022 sont essentiellement marquées par la volatilité sur les marchés de l'énergie. Bien que le coût du gaz, du mazout et de l'électricité se soient matériellement appréciés, cette situation n'a pas vocation à déstabiliser l'équilibre financier des filiales et donc de la société.

La Société reste toujours en discussion et négociation sur plusieurs projets d'acquisition de sociétés actives dans le secteur des établissements pour personnes âgées en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre.

D. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société (art. 3 : 6, 3° C.S.A)

A la connaissance du conseil d'administration, outre ce qui a déjà été dit dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement des activités de la Société.

E. Activités en matière de recherche et de développement (art. 3 : 6, 4° C.S.A)

Le conseil d'administration confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement.

A. Succursales et filiales de la Société (art. 3 : 6, 5° C.S.A)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas établi de succursale. Pour ce qui concerne la prise de participations ou de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social en Belgique, il est renvoyé au point B.1 ci-avant. Ainsi, suite aux acquisitions effectuées, aux fusions et liquidations intervenues, à ce jour, la Société détient le contrôle directement ou indirectement sur les sociétés belges suivantes :

- AU VERT BOCAGE – VIVALTO HOME,
- L'AGE D'OR,
- MAISON DE REPOS DE LA MAISON DIEU,
- AUX LILAS DE BONLEZ,
- LA TONNELLE,
- L'ETRIER D'ARGENT,
- LE CLOS DES ROSES,
- LE REPOS FLEURI,
- VIVALYS,
- VIVALTO IMMO,
- AUX HIRONDELLES,
- LE CENTENAIRE,
- CKLC IMMO,
- VESPER,
- LA MERIDIENNE,
- DE MOLEN,
- VIVALTO LEASE,
- RAPSODE,
- MOLENHEIDE WOONZORGCENTRUM,
- RESIDENCE PIC AU VENT,
- GEROSIN,
- RESIDENCE PRINCE LEOPOLD,
- SENIORIE DE BRAINE LE CHÂTEAU,

- BUITENHOF,
- AKAPELLA WOONZORGCENTRUM,
- AU JARDIN DU CŒUR,
- PRINSENHOF,
- SKOPOS BIOU,
- FAMILIEHOF,
- FAMILIEHOF ASSISTENTIE WOONINGEN,
- CARDAN BEHEER,
- KLAVERTJE4,
- HOF VAN SCHOTEN,
- VRIENDEN VAN HOF VAN SCHOTEN,
- COUROS,
- COURTIS,
- RESIDENTIE FELICITE.

B. Informations à insérer en vertu du Code des sociétés (art. 3 : 6, 7° C.S.A)

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale (art. 7 : 96 § 1er al.2 C.S.A.) : Le conseil d'administration signale qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts, visées par le Code des Sociétés et Associations.

Capital autorisé (art. 7 : 203 C.S.A) : Le conseil d'administration signale qu'il n'y a pas eu d'augmentation de capital selon la procédure du capital autorisé au cours de l'exercice écoulé et qu'il n'y a pas eu non plus d'émission d'obligations convertibles ni de warrants décidées par le conseil.

Les années précédentes, la société a émis trois obligations convertibles d'un montant de 3.360.000,00 €, et permettant d'accéder à une augmentation de capital d'un maximum de 4.000.000,00 € et portant sur l'émission d'un maximum de 88.889 nouvelles actions. Aucune émission de warrants n'a été décidée par le conseil. Ces obligations convertibles n'ont pas fait l'objet d'une conversion au cours de l'exercice. L'émission de l'emprunt obligataire de 2018 d'un montant de 13.300.000,00 € n'est pas convertible en actions.

Acquisition, cession et mise en gage d'actions propres (art. 7 : 220 § 1er C.S.A) : Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas, directement ou indirectement, acquis, cédé ou mis en gage des actions propres ou autres titres visés au Code des Sociétés et Associations.

C. Utilisation des instruments financiers (art. 3 : 6, 8° C.S.A)

Concernant l'utilisation d'instruments financiers par la Société, la politique de la Société en matière de gestion des risques financiers et l'exposition de la Société aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie, dans la mesure où ces informations sont pertinentes pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits, le conseil d'administration renvoie au point 2 (notamment le point (e)) ci-avant.

Le conseil d'administration vous demande de bien vouloir accorder la décharge à chaque administrateur de la Société pour l'exercice de leur fonction au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

[Page de signature suit]

Fait à Bruxelles, le 26 avril 2022

<p>DocuSigned by: <i>Guillaume Raoux</i> D382E06F819A44E...</p> <p>Guillaume RAOUX Administrateur délégué</p>	<p>DocuSigned by: <i>Daniel Caille</i> BC1EF642FCD7453...</p> <p>VIVALTO HOME PARTNERS SA, Administrateur délégué Daniel CAILLE, Représentant permanent</p>
<p>DocuSigned by: <i>Jean-Claude Demeuse</i> 0D997323C9D44B0</p> <p>Jean Claude DEMEUSE Administrateur délégué</p>	<p>DocuSigned by: <i>Nicolas Petrovic</i> F968D6F52857479...</p> <p>Nicolas PETROVIC Administrateur délégué</p>

RAPPORT DES COMMISSAIRES

mazars

Manhattan Office Tower
Avenue du Boulevard 21 bte 8
1210 Bruxelles
Belgique
Tél: +32 (0)2 779 02 02
www.mazars.be

VIVALTO HOME BELGIUM SA

Rapport du commissaire

Exercice 31.12.2021

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de VIVALTO HOME BELGIUM SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de VIVALTO HOME BELGIUM SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 14 mai 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 3 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 199.024.113 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 1.605.567 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation,

sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, §1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission. Nous tenons à mettre en évidence que pour l'établissement du bilan social et des données relatives aux efforts de formations, la Société se base sur les données du secrétariat social et des bureaux intérimaires.

Mention relative à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La Société n'a pas respecté les dispositions du Code des sociétés et des associations en matière de délais de convocation et de remise au commissaire et aux actionnaires des documents requis pour l'assemblée générale qui se tient à une autre date que celle prévue par les statuts. Ce retard n'a toutefois exercé aucun impact significatif sur notre contrôle. De plus, la Société n'a pas respecté

mazars

VIVALTO HOME BELGIUM SA

Numéro d'entreprise: BE 0820.420.456

les dispositions de l'article 3:26 4° a) du Code des sociétés et des associations relatives au dépôt des comptes consolidés de l'exercice précédent à la Banque nationale de Belgique dans le cadre de l'exemption de sous-consolidation. Pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Bruxelles, le 14 juin 2022

Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL

Commissaire

Représentée par



François COLLIE

Réviseur d'Entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

200

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	2,5	0,2	2,3
Temps partiel	1002	0,3		0,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	2,7	0,2	2,5

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	4.499	425	4.074
Temps partiel	1012	479		479
Total	1013	4.978	425	4.553

Frais de personnel

Temps plein	1021	265.212	25.053	240.159
Temps partiel	1022	28.237		28.237
Total	1023	293.449	25.053	268.396

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	1033			
--	------	--	--	--

Au cours de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs en ETP

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	3,5	0,7	2,8
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	6.224	1.330	4.894
Frais de personnel	1023	324.857	75.557	249.300
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	3		3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	3		3
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120			
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	3		3
de niveau primaire	1210	1		1
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	1		1
de niveau universitaire	1213	1		1
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	3		3
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	3		3
210	3		3
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif
- Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	2	1	2,8
310	2	1	2,8
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343	2	1	2,8
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	